

LE PROJET EDUCATIF DE L'INSTITUT DU SACRE-COEUR

1. Le Pouvoir Organisateur

L'Institut du Sacré-Cœur prend son origine vers 1860 quand l'hospice de Mouscron appelé « La Maison de Dieu » était tenu par les Sœurs de la Charité de Roulers.

Œuvrant ensuite pour l'orphelinat, c'est en 1902 que furent créées les deux premières classes primaires et c'est après la guerre que le nom d'« Institut du Sacré-Cœur » fut donné à l'établissement.

Ces Sœurs de la Charité avaient donc comme mission l'instruction des enfants.

Progressivement, elles ont offert un service scolaire dans tous les niveaux et formes d'enseignement.

Notre Pouvoir Organisateur, qui poursuit leur œuvre, s'est fixé pour objectif « l'exercice, la direction, la diffusion, le développement et le soutien de l'enseignement à caractère confessionnel catholique, à tous les niveaux ainsi que toutes les activités annexes de nature à promouvoir l'éducation de la jeunesse ». (Statuts de 1973).

A ce titre il organise :

-une école catholique d'enseignement maternel :

Rue du Sapin Vert, 113

7700 Mouscron

Direction : Mme Micheline DELCOURT

-une école catholique d'enseignement primaire :

Rue des Moulins, 50

7700 Mouscron

Direction : M Pierre BINTEIN

- une école d'enseignement catholique secondaire :

Rue du Val, 43

7700 Mouscron

Direction : M Olivier HENNION

Dans la lignée de la Congrégation fondatrice, il tient à assumer ses responsabilités pour éduquer et former les jeunes. Avec simplicité et humilité, il défend ses priorités d'accueil de l'autre et de défense des plus démunis et veut permettre aux jeunes d'évoluer dans le progrès. L'Institut du Sacré-Cœur fait partie du réseau de l'enseignement catholique Wallonie-Bruxelles.

Le Pouvoir Organisateur adhère pleinement aux valeurs défendues par ce réseau et les met en œuvre dans sa pratique.

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

2. La tâche d'éducation

La mission que s'est fixée le Pouvoir Organisateur de l'Institut du Sacré-Cœur est double :

- éduquer en enseignant ;
- témoigner du message évangélique en éduquant ;

Nos écoles entendent poursuivre les objectifs généraux du système éducatif, et notamment :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions, physiques, intellectuelles, psychologiques et spirituelles ;
- donner à tous, des chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de compétences et de savoirs ;
- assurer l'apprentissage d'une citoyenneté responsable, dans le respect des valeurs démocratiques et le respect de l'environnement.

L'Institut du Sacré-Cœur poursuit ces objectifs en tant qu'école chrétienne, en référence à l'Évangile et aux valeurs humaines et spirituelles qu'il inspire, en mémoire de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, sous la guidance et la protection de Notre-Dame.

Dans notre démarche d'éducation, nous encourageons les valeurs évangéliques dans une vision humaniste, en particulier :

- le respect de l'autre ;
- le rejet de toute violence ;
- la confiance dans les possibilités de chacun ;
- le sens du pardon ;
- le don de soi ;
- la solidarité responsable ;
- l'intériorité ;
- la créativité ;
- l'attention aux plus démunis ;
- la lutte contre la violence au travers de règles claires et connues de tous.

Tout en respectant la liberté de conscience, l'école chrétienne ouvre l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et à Dieu, que Jésus nous a fait connaître.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement comme suit :

- éveiller la personnalité de chacun aux dimensions corporelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles de l'humanité ;
- mettre chacun en rapport avec les œuvres culturelles, artistiques, littéraires, scientifiques et techniques ;
- accueillir chaque élève en respectant sa singularité et son identité ;
- accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin ;
- aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté ;
- aider les jeunes à être aptes à s'intégrer dans la vie économique en perpétuelle évolution, à exercer une activité professionnelle valorisante, à devenir acteur responsable, efficace et créatif dans le respect de la personne et de la société.

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

Ces objectifs se poursuivront :

- dans l'activité même d'enseigner ;
- dans la façon de vivre les relations entre personnes, à l'intérieur de l'équipe éducative et envers les partenaires de l'école ;
- dans les lieux et les moments de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage ;
- dans l'accueil de tous ceux qui se présentent à l'école ;
- dans le développement au sein de l'école de pratiques démocratiques ;
- dans la liberté offerte à chacun de construire sa propre identité.

3. Les acteurs du projet éducatif.

Ces objectifs doivent être poursuivis par tous les membres de la communauté éducative de l'Institut du Sacré-Cœur, chacun selon la responsabilité qu'il assume et les compétences qu'il peut apporter.

- L'élève d'abord, centre d'intérêt de l'école, s'engage à être acteur de sa propre formation. Il construit et formule peu à peu avec l'aide du personnel d'éducation son projet personnel.
- Les parents, qui restent les premiers éducateurs de leur enfant, ont besoin de l'école pour réussir leur tâche, tout comme l'école a besoin d'eux pour remplir sa mission.
- Le Pouvoir Organisateur, dans la lignée des Sœurs fondatrices de l'Institut du Sacré-Cœur, a la légitimité de l'organisation de l'école, en assume la responsabilité et rend compte à la société de son action et des moyens qui y sont affectés. Les directions, animateurs du projet pédagogique, veillent à ce que celui-ci se réalise dans l'école par la gestion quotidienne des ressources humaines et matérielles.
- Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation, en tant que professionnels de la formation et de l'éducation, apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages, savoir-être et savoir-devenir dans la pratique quotidienne de la vie scolaire.
- Les membres du personnel administratif ainsi que le personnel auxiliaire, contribuent au bien-être et à la bonne marche de l'établissement.

Ainsi tous les membres de la communauté éducative de l'Institut du Sacré-Cœur adhèrent à ce projet, poursuivent ces objectifs et se donnent les moyens d'évaluer leur action, dans une volonté commune de communication, de concertation et de transparence.

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DU SACRE-CŒUR

Le projet pédagogique de notre école catholique est constitué d'un ensemble de choix pédagogiques et de moyens généraux qui permettent d'atteindre les objectifs inhérents à ces choix.

Ces choix et ces moyens constituent un idéal vers lequel tous les acteurs de l'Institut du Sacré-Cœur progressent, étape par étape. Par leur adhésion à ce projet commun, chacun d'eux s'engage à se mettre en mouvement pour tendre vers cet idéal, dont l'unique centre d'intérêt est l'élève et son épanouissement complet.

1. les choix pédagogiques

Les choix vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les élèves, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part, où le droit à l'erreur est reconnu, où il faut privilégier la qualité du respect et de l'écoute de l'autre.

Une telle pédagogie est :

construite sur le sens, c'est-à-dire

- centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève et à lui donner le goût de l'effort. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'auto-évalue ;
- enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement ;
- axée sur l'apprentissage de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques ;
- orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle ;
- ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences.

centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire

- fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie ;
- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées ;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale ;
- création de commissions internes à l'école (travail collaboratif).

respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle

- reconnaît la diversité dans les groupes et la particularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes ;
- assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement ;

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

- varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives) ;
- accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun ;
- permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : motrices, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses ;
- respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques ; offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec Dieu, celle de le rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve ;
- assure une communication facile avec les parents allophones.

2. les moyens pédagogiques

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une équipe éducative consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à rompre la rigidité de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

- Les enseignants, les directions et le personnel d'éducation sont des personnes ressources qui suscitent des projets, créent un environnement défiant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs par un accompagnement réel de chaque élève ;
- ils sont soucieux d'accueillir et d'encadrer les nouveaux enseignants ;
- ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves de la langue française, orale et écrite ;
- ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication ;
- ils favorisent la créativité et l'ouverture à la culture ;
- ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions ;
- ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe ;
- ils transforment la gestion du temps et de l'espace ;
- ils décloisonnent les matières, notamment par approche interdisciplinaire ;
- ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages ;
- ils pratiquent l'évaluation sommative et certificative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus ;
- ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école ;
- ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue et par une réflexion sur leur travail ;
- ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne lui réservant des lieux et des temps appropriés ;
- ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion ;
- ils mettent en place des aménagements raisonnables pour les enfants à besoins spécifiques (en difficulté).

Les moyens cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs ; ils constituent un cadre de réflexion sur des préoccupations dont les enseignants conserveront le souci.

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

LE PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT DU SACRE-CŒUR

1. Le néerlandais

Notre école est située dans une région à facilités linguistiques.

Au-delà du cadre légal, une découverte de la langue et de la culture néerlandaise est organisée à partir de la 1^{ère} année primaire. Ces activités sont avant tout basées sur le langage oral et utilisent des méthodes grâce auxquelles les élèves sont tous actifs et en situation de communication.

A partir de septembre 2011, nous organisons l'apprentissage du néerlandais par immersion.

En 2011 : 2 classes de 3^{ème} maternelle.

2 classes de 1^{ère} primaire.

En 2016 : Toutes les classes de primaire, de la cheminée immersive, sont organisées. Soit 2 classes par année.

En limitant l'apprentissage du néerlandais 50/50 en immersion dans un maximum de 2 classes par année, nous laissons la liberté aux parents de pouvoir inscrire leur enfant dans une classe uniquement francophone.

Nos élèves peuvent commencer l'immersion en 3^{ème} maternelle ou en 1^{ère} primaire.

2. L'accueil extrascolaire

Nous voulons que notre école garde un accueil extrascolaire de qualité grâce aux :

- garderies du matin et du soir.
- temps de midi avec le « Récréaboum » et le « Récréamidi » (primaire).
- études différenciées par niveaux et par difficultés: « école des devoirs », étude « classique » et étude « dirigée ».
- garderies du soir et du mercredi après-midi qui sont organisées en groupes d'âges. Des activités de qualité libres ou suggérées y sont proposées. On y trouve notamment la psychomotricité au paradis des petits et des jeux de société adaptés à chacun.
- garderies qui sont reconnues par l'ONE et ouvertes de 6h30 à 18h30.
- repas de midi qui se présentent sous forme de buffets variés et équilibrés.

3. Le travail à domicile

Nous voulons que nos élèves disposent de temps pour leur vie familiale, leurs loisirs, leurs formations extrascolaire, sportive et artistique. Toutefois, un travail à domicile raisonnable est un lien indispensable entre l'école et la famille. Il permet aux élèves d'acquérir progressivement leur autonomie tout en leur laissant suffisamment de temps pour vivre leur vie d'enfant. Ce travail concerne la lecture en P1-P2 et le prolongement des apprentissages adapté au niveau de maîtrise et au rythme de chaque élève ensuite. Ceci se fait conformément à la circulaire du 29 mai 2001 : soit un temps maximum de 20 minutes en 1^{ère} et 2^{ème}, 20 minutes en 3^{ème} et 4^{ème} et 30 minutes en 5^{ème} et 6^{ème}.

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

4. Evaluation et non- redoublement

Notre école est tenue d'assurer le non-redoublement à l'intérieur des cycles. Des conseils de cycles composés des titulaires, de membres du PMS et du directeur traitent régulièrement de la situation des enfants, et, plus particulièrement, de ceux qui sont en difficulté. L'aide particulière, la différenciation envisagée, l'accompagnement proposé seront indiqués dans un dossier, ce qui permettra une réelle continuité dans le suivi scolaire. En particulier, au cycle 5/8, conformément à la circulaire du 6 avril 2001 le redoublement est interdit. Par contre, une année complémentaire peut être organisée avant ou après la deuxième année primaire. Le contenu de cette année complémentaire est élaboré par les enseignants du cycle, sur base du dossier, accessible aux parents.

- Aménagements raisonnables

5. Intégration enseignement spécial

Notre école est tenue d'envisager l'intégration d'élèves issus de l'enseignement spécialisé. La proposition d'intégration proviendra de l'équipe éducative de l'école d'enseignement spécialisé, du centre PMS et des personnes responsables de la garde de l'enfant. Un projet d'intégration précis sera défini et transmis au ministre qui prendra la décision.

6. Gratuité

Le journal de classe, les livres, les photocopies et les cahiers sont à charge de l'école. Les abonnements éventuels à des revues scolaires seront payants à prix coûtant et sont facultatives.

Les activités culturelles et sportives, les classes vertes et de mer, sont à charge des parents. Sommes approximatives par année :

Années avec classe verte ou sportive : +/- 200€ (possibilité d'épargne) par an.

Années sans classe verte : entre 45 et 85€.

7. La pastorale

La communauté éducative s'engage à soutenir l'équipe pastorale et à la faire progresser. Cette équipe pastorale est ouverte à tous ceux qui veulent en faire partie, de façon occasionnelle ou non. Elle sensibilise les élèves, les parents, les enseignants à la mission que nous proposent les Evangiles. Une action de solidarité au moins est prévue par année et des célébrations de la parole sont organisées. Des activités en lien avec l'actualité pastorale sont également planifiées.

8. Multimédia et nouvelles technologies

L'utilisation des nouvelles technologies au travers des apprentissages.

Notre école se veut ouverte aux médias, au multimédias et par là même, aux nouvelles technologies. L'enfant d'aujourd'hui vit dans un monde où les moyens de communication sont de plus en plus développés. Les médias et les nouvelles technologies sont désormais omniprésents. Ils occupent une place importante dans la vie et font partie de sa culture. Notre école est ouverte à cette culture médiatique et aux nouvelles technologies à l'intérieur de l'école afin de permettre à l'enfant de mieux saisir son environnement,

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

d'approcher le monde médiatique et de structurer des informations, des compétences, acquises hors de ses murs ...

L'école s'est donc équipée de salles d'ordinateurs pour la section primaire et une nouvelle salle a fait son apparition en maternelle. Internet devenant plus que jamais une source de renseignements pédagogiques, l'équipement a été approprié. Chaque classe est actuellement équipée d'un ordinateur performant permettant d'utiliser toutes les ressources disponibles, dans les cheminées non-immersives, des Tableaux Blancs Interactifs (TBI) sont installés progressivement. Enfin, généraliser l'usage des technologies de l'information et de la communication dans notre enseignement constitue un enjeu majeur pour notre système éducatif. Former les élèves à leur utilisation relève de sa mission d'offrir une véritable égalité des chances, dans une société où maîtriser leur usage devient indispensable à l'insertion professionnelle, tout en éclairant aussi l'exercice de la citoyenneté.

Nos pistes d'action :

Notre école et tous les enseignants s'engagent à

- se former à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- proposer des activités à tous les élèves ;
- utiliser les nouvelles technologies pour les apprentissages
- au service des plus démunis
- pour la remédiation
- pour la communication.

L'école aura le souci de mettre les moyens disponibles à la réalisation de ces activités.

9. Notre Plan de Pilotage.

Notre école fait partie de la 1^{ère} phase.

Le Plan de Pilotage a été élaboré au cours de l'année scolaire 2018-2019 et les premières actions ont été mises en place lors de l'année scolaire 2019-2020. La suite des actions sera mise en place lors des années suivantes.